



LITIGE VENTE LE BON COIN TELEPHONE

Par **Samynasri**, le **17/07/2015** à **11:17**

Bonjour,

J'ai vendue via le bon coin un téléphone, qui fonctionnait lors de la vente, remis en main propre, échange des biens. Le lendemain l'acheteuse me dit que la batterie ne tient pas et que le chargeur ne fonctionne pas alors que tout marcher aec moi. La vente a était effectué il y a un mois, depuis j'ai eut des centaines d'appels et menaces. Aujourd'hui un mail m'expliquant qu'elle entame un dépôt de plainte et qu'à présent le téléphone ne fonctionne pas.

Que dois je faire?

Par **Visiteur**, le **17/07/2015** à **11:50**

Bonjour,

rien !! A moins que vous décidiez de la rembourser et de récupérer le téléphone ? En fait, un de vous 2 n'est pas ... clair ? Peut être elle ? mais... peut être vous ?

Par **Samynasri**, le **17/07/2015** à **11:55**

Mais pourquoi la rembourser alors que le téléphone fonctionnait et fonctionne ?

Comment puis je prouver que tout fonctionner ?

Elle l'a vu lors de la vente.